

AVEC LES GENS DU VOYAGE

Pierre Loubet, est maire de Gilly sur Isère et vice-président de la Co.RAL (communauté de communes de la région d'Albertville), chargé des questions d'habitat et des Gens du voyage. Il répond aux questions de Michel Bufflier et Marie-Odile Bouvier.

Michel Bufflier : Monsieur Loubet, pouvez-vous préciser votre rôle exact dans le cadre de la mission « Gens du voyage » ?

Pierre Loubet : Ma mission s'exerce dans le cadre défini par les lois dites lois Besson, lois 1 et 2 qui précisent les obligations des communes face aux besoins et demandes des Gens du voyage. La loi Besson oblige les communes de plus de 5000 habitants à créer une aire d'accueil pour les Gens du voyage. Pour notre territoire, la compétence a été transférée en 2003 par les communes concernées, Albertville et Ugine, à la Co.RAL qui, finalement, suite à un décret de 2011, devait aménager une aire d'accueil. Après consultations, décision a été retenue pour un terrain sis sur Albertville au lieu-dit La Pachaudière, route de Tours. Cette aire comprendra 30 emplacements individuels avec sanitaires, branchements électriques, etc. Les démarches d'acquisition des terrains sont en cours et l'aire d'accueil devrait être ouverte, en principe, pour 2013. A noter que pour la Savoie, trois autres aires d'accueil sont réalisées à Moûtiers, Chambéry et Aix-les-Bains.

M.B : Pourquoi 30 emplacements ?

P.L : La loi Besson fixe les règles en fonction de la taille des villes d'accueil, fixe en même temps les subventions allouées et la superficie minimum de chaque emplacement (75 m²). Cette aire d'accueil correspond aux « petits passages ».

M.B : On parle donc aussi des grands passages ?

P.L : On parle de grands passages pour des ensembles de 50 à 100 ou plus de caravanes. Il y a, par exemple, un grand passage qui s'est installé à Albertville le dimanche 3 juin, en force d'ailleurs, contre l'avis du maire d'Albertville.

M.B : Quelle est la législation en vigueur pour ces grands passages ?

P.L : Pour ces grands passages qui sont en général de nature religieuse, rassemblements pour des célébrations de la communauté, la réglementation est départementale. Pour la Savoie, deux aires d'accueil de grands passages sont prévues au schéma départemental approuvé par le Préfet. Ces grands passages ont lieu le plus souvent entre juin et août. De plus en plus les groupes avertissent à l'avance de leur arrivée, mais pas toujours. Et ce sont les arrivées imprévues qui posent problème. Par exemple le groupe d'une centaine de caravanes qui est arrivé le dimanche 3 juin à Albertville n'a pas prévenu et s'est installé sur le terrain de sport par effraction, en brisant clôture et barrières. Les pasteurs, animateurs de la Communauté, ont voulu négocier après coup leur séjour, ce que le maire d'Albertville, mis devant l'effraction et la fait accompli a refusé. D'où, procédure d'expulsion. Mais, en fait, les délais de procédure permettent à la Communauté de faire ce qu'elle est venue faire avant de repartir sur injonction des forces de l'ordre. Voilà, l'une des difficultés qu'il nous faut gérer et qui enveniment les rapports entre Gens du voyage, élus locaux et populations. Dans le cas cité, par exemple, un terrain avait été proposé à Tournon mais la communauté a refusé au motif que les conditions d'accueil n'étaient pas satisfaisantes.

M.B : Conflits nombreux ?

P.L : Souvent lors de ces grands passages, les Gens du voyage « occupent » en force, des terrains agricoles. Les conflits alors peuvent dégénérer entre communautés des Gens du voyage et exploitants agricoles. Certes, dans un certain nombre de cas, quand la loi est respectée, les choses se passent bien heureusement. Tant avec les élus locaux qu'avec les agriculteurs.

M.B : On parle aussi de « terrains familiaux » ?

P.L : Là, il s'agit de familles des Gens du voyage qui veulent se sédentariser, se fixer en somme. Il ne s'agit donc là, non plus de terrains mais de logements qui se négocient avec les OPHLM par exemple. C'est le cas pour les familles qui sont actuellement sur les bords de l'Isère, sortie d'Albertville vers Moûtiers. On va proposer à ces familles des « terrains familiaux » avec logements en dur et possibilité de garder une ou deux caravanes sur plusieurs communes de la Co.RAL. A noter que parfois lors de cette sédentarisation, les grands parents gardent la caravane pour dormir à proximité de l'appartement : « on a trop l'habitude de cette façon de vivre ! » disent-ils...parfois aussi, la famille veut continuer à voyager encore un peu à la belle saison.

M.B : Alors finalement, on s'achemine vers des rapports et des solutions pacifiées ?

P.L : L'évolution sera lente et progressive. Parce qu'il faut d'abord accepter une population qui a des habitudes culturelles différentes de celles de la majorité. Pas facile de vivre la différence de culture ! Et puis il y a les préjugés qui ont la vie dure : « ces gens là sont des voleurs de poules ! » même si l'on ne peut plus dire que les poules disparaissent à leur passage !
Les problèmes sont différents selon les trois catégories : petits passages, grands passages et familles en voie de sédentarisation.

En fait, il y va comme de toute politique d'intégration qui exige réciprocité de démarches, tant, des arrivants ou passagers, des élus, des populations, des administrations aussi. Nous travaillons avec la Sasson, association départementale qui suit les populations en migration ou/et en difficultés diverses. Il y a aussi les rapports avec l'Ecole qui se passent assez bien sur notre territoire.

Gilly sur Isère par exemple, est une commune qui accueille depuis longtemps des familles des Gens du voyage qui se sédentarisent partiellement ou définitivement. Là aussi il y a une dynamique positive à créer. L'école, des associations, s'engagent. Mais par exemple là aussi des familles construisent leur habitation sans attendre une autorisation d'urbanisme. Après il faut régulariser mais cela ne va pas sans conflit !

M.B : Une conclusion optimiste, pessimiste ?

P.L : La tâche n'est pas facile mais il y a des avancées. Restent les préjugés, tenaces, les gens qui vont au fait accompli, ceux qui veulent passer en force... Là, l'élu se fait médiateur, doit faire aussi respecter la loi, et enfin, s'appuie sur les habitants de bonne volonté.

Charles Benoni est responsable de l'équipe envoyée par l'évêque auprès des Gens du voyage ; le père Bernard Petrel est membre de cette équipe après avoir été longtemps l'aumônier des Gens du voyage en Savoie. Michel Bufflier et Marie-Odile Bouvier les ont rencontrés.

Question sur le logement, il y a des situations très différentes ?

Il y a les voyageurs et les sédentaires. Même s'il y a des mélanges...

Les voyageurs s'arrêtent pour un moment sur des terrains d'accueil réservés pour eux : 7 en Savoie : 4 à Chambéry, 1 à Montmélian et 2 à Aix.

Les sédentaires ou en voie de sédentarisation : ¼ vivent en appartement HLM ou maison. La maison est à la fois habitation et placement d'argent... parfois ils se sédentarisent dans leur caravane, parfois en dur... propriétaires ou locataires... parfois en « sauvage », sans permis ce qui cause problème, mais difficile à gérer... soit on défriche un coin de bois soit on achète un terrain et on bâtit à la sauvette...

Et la religion ? vous dites que c'est très important ?

Oui c'est important ! 1/5 environ des voyageurs sont évangéliques alors que les sédentaires sont plutôt catholiques. Après, on adopte la religion des parents. Mais pour nous tous, Marie, la mère de Jésus, a beaucoup d'importance. C'est une mère, notre mère. Ou une image de la mère. Et puis il y a les pèlerinages : Bellevaux, Les Saintes Maries de la Mer, Lourdes, La Salette, Ars etc... Ce sont de grands moments de retrouvailles des familles et de toute la communauté. Mais là, ça pose souvent problème pour les terrains, sauf où on a l'habitude d'être accueillis.

Des liens avec les paroisses ?

Oui, il y a de plus en plus de liens. Pour les funérailles, les baptêmes... et même pour l'école de la foi... le catéchisme... Il y a même eu des confirmations à Myans... Les liens avec les équipes des paroisses sont importants... et l'accueil...

Vos familles, dit-on, connaissent aussi les séparations ?

Oui, il y a l'exemple de la société, la précarité des couples nous touche aussi ; il y a aussi de plus en plus des mariages hors de la communauté surtout chez les sédentaires : signe d'intégration ?

Et le travail pour les Gens du voyage, c'est quoi ?

Il y a un artisanat des Gens du voyage... ferrailleur, rempailleur, ramonage, restauration de meubles, jardin et pelouses, les marchés plus ou moins spécialisés, la « chine » qui disparaît à cause des déchetteries...

Des femmes travaillent avec leurs maris ou restent au logement. Mais il y a aussi des métiers de femmes à domicile, coiffeuse par exemple. De toute façon, si tu es Gens du voyage et jeune, pas facile de trouver un travail ; pourtant il y a des jeunes qui cherchent, dans la mécanique ou autre.

Et l'école ? Comment cela se passe ?

Presque tous les enfants vont à l'école primaire, par intermittence pour les voyageurs. Il y a même un car scolaire qui visite les campements et des instituteurs itinérants. Mais pour l'instant, souvent, la scolarité s'arrête au collège. Surtout pour les voyageurs. Peu vont au lycée...et puis les Gens du voyage ne sont pas pour l'internat : c'est abandonner ses enfants !

Êtes-vous satisfaits de la législation en vigueur en France ?

La loi Besson est bonne. Mais elle n'est pas toujours et partout appliquée...Et puis il y a de situations héritées du passé, par exemple à Albertville sur les bords de l'Isère. Là la situation est très mauvaise pour une cinquantaine de personnes...il y a un projet depuis longtemps ... peut être que...

On dit que les gens du voyage ne s'entendent pas toujours entre eux , il y a des différences ?

Oui, il y a parfois des difficultés entre les familles ; il y a l'héritage des autrefois où les uns ne côtoyaient pas les autres, Roms, Gitans, Tziganes, etc. Les barrières tombent mais peu à peu, pas toujours ; mais chez les Gens du voyage, la famille est très importante ; et aussi les rapports entre anciens et famille et jeunes : il y a un très grand respect des anciens.

Et encore des choses que vous voudriez dire ?

Dire que pour les gens du voyage même sédentarisés, la tradition du voyage reste forte. Dans notre tête, nous restons des voyageurs qui rêvent de voyage, toujours ; ce qui fait que les anciens même sédentarisés, dorment parfois dans une caravane, jusqu'au bout de leur vie.

C'est la liberté ; le voyage, c'est la liberté. Un peu comme les vacances pour vous : « *un jour à Rome, le lendemain à Calcutta, j' n'ai pas l'temps, croyez-moi, d'admirer l'panorama...* » il y a une chanson qui dit ça. Et encore, « *mon pote le gitan, c'est un gars curieux, une gueule toute noire, des carreaux tout bleus...* » Ce que nous regrettons, c'est que l'on mette tous les gens du voyage dans le même panier. Les préjugés qui condamnent tous ; même la caravane, la roulotte avant, c'est souvent péjoratif pour vous ? alors que pour nous, c'est la fierté ! et la liberté !

C'est vrai que nous perdons un peu de notre culture en nous sédentarisant...notre musique. Vous connaissez Django Reinhardt ? Nous perdons nos coutumes, notre ou nos langues, et du coup, nous nous perdons nous-mêmes.

Mais il faut dire qu'il y a des gens qui nous aident à nous intégrer, prêtres ou pasteurs, associations comme la Sasson en Savoie, d'autres personnes qui travaillent avec nous, qui posent leurs préjugés ; chez nous il y a des délinquants comme chez vous mais « Gens du voyage » ne signifie pas délinquants.